

BANQUETTE s. f. (ban-kè-to — rad. *banc*). En général, banc rembourré sans dossier : *Les BANQUETTES du parterre, d'une voiture, d'une salle de bal. Les BANQUETTES étaient convenablement rembourrées.* (Alex. Dum.) *Une jeune fille escalada le marchepied, et s'assit sur la BANQUETTE du fond de la voiture.* (H. Berthoud.)

— Particulièrement. Impériale d'une voiture publique : *Monter sur la BANQUETTE de l'omnibus. Que faire sur la BANQUETTE d'une diligence, à moins que l'on ne regarde?* (V. Hugo.)

— Par ext. Personnes qui occupent une banquette : *La BANQUETTE interpellait l'interieur, qui se plaignait de la rotonde. Dites à la Chambre des députés que l'argent ne signifie rien, et vous verrez s'élancer toutes les BANQUETTES.* (Balz.)

— Théâtr. Jouer devant les banquettes, Jouer devant une salle à peu près vide : *Faute d'interprètes suffisants, l'ancien répertoire tombait en désuétude et se jouait devant les BANQUETTES.* (Th. Gaut.) « Autrefois, Bances qui garnissaient les deux côtés de la scène, et qui étaient réservés à des spectateurs de distinction : *C'est à Lekain et au comte de Lauraguais qu'on doit la suppression des BANQUETTES.*

— Techn. Nom donné à des bandes de tor qui l'on place du côté du latorol des foyers à la catalane, pour soutenir une portion du minéral et du combustible, et faciliter l'affinage ou le chauffage. « Petite planche sur laquelle l'ouvrier est assis, dans les manufactures de soie.

— Ponts et chauss. Masse de terre provenant d'un excédant des déblais sur les remblais, que l'on établit en dehors et le long de la tranchée d'où on l'a extraite, quand elle est trop considérable pour qu'on puisse la transporter ailleurs avec économie : *La BANQUETTE prend le nom de cavalier lorsqu'elle a une grande hauteur.* « Espace horizontal conservé dans les talus des tranchées ou des remblais pour donner plus de stabilité à ces talus. « Petite voie pour les piétons, qui borde une rue, un grand chemin, un chemin de fer : *Les BANQUETTES des voies ferrées ont généralement 50 centimètres de largeur.* « Banquette de halage, Chemin établi le long des canaux avec un surhaussement qui permet aux moteurs animés de haler les bateaux circulant sur ces canaux. La largeur des banquettes de halage varie de 4 à 6 mètres. « Banquette de contre-halage, Banquette moins large établie sur la rive opposée, et qui ne sert qu'aux piétons. « Banquette de sûreté, Parapet en terre, de 0 m. 25 à 0 m. 50 c. de hauteur, que l'on établit de chaque côté des routes en remblai ou à flanc de coteau, du côté de la vallée, pour empêcher les voitures de s'y précipiter.

— Fortif. Sorte de marche horizontale, établie à 1 m. 30 c. environ en contre-bas de la crête intérieure du parapet d'un ouvrage de fortification, et sur laquelle les fusiliers montent pour tirer. « *Talus de banquette*, Rampe légère, par laquelle on monte du terre-plein à la banquette.

— Archit. Appui en pierre d'une fenêtre. « Menuiserie qui recouvre cet appui en avant et par-dessus. « Tablette en saillie ou formée par l'épaisseur du mur, qui est placée devant les trous d'un pigeonier et sur laquelle les pigeons se posent avant d'entrer ou de sortir.

— Hortie. Palissade à hauteur d'appui, entre les arbres d'une contre-allée.

— Manég. *Banquette irlandaise*, Ravin ou fossé situé entre deux monticules, que les chevaux doivent franchir dans les courses au clocher : *Murs en pierre, BANQUETTE IRLANDAISE, rivières, haies simples ou doubles, barrières fixes, complètent la série des différents obstacles à franchir, au nombre d'une vingtaine, dont quelques-uns nous ont paru formidables.* (L. Bertrand.)

— Encycl. Les places dites *banquettes d'impériale*, des voitures publiques, avaient été franchies, par l'art. 68 de la loi du 9 ventôse an VI, de l'impôt du dixième du prix des places, auquel ces voitures sont assujetties. Mais la loi de finances du 25 mars 1817 doit être considérée comme ayant aboli cette franchise, et les places d'impériale sont maintenant, comme toutes autres places, soumises à l'impôt du dixième de leur prix, au profit de l'administration des contributions indirectes. C'est ce qu'après quelque hésitation, la cour de cassation a décidé, par un arrêt solennel du 10 janvier 1829.

Dans l'antiquité, il n'est nullement fait mention de *banquettes* dans les théâtres ou les cirques ; lorsque les Romains, à l'imitation des Grecs, firent construire un grand nombre de cirques, ils négligèrent complètement de donner aux spectateurs les moyens de s'asseoir. Ce défaut de confortabilité était bien excusable, lorsqu'on songe que certains cirques pouvaient contenir cent cinquante à deux cent mille spectateurs ; aussi, dit un auteur ancien, ceux des assistants qui voulaient être assis pendant le spectacle se faisaient faire eux-mêmes des sièges plus ou moins commodes, selon leurs facultés, et les faisaient placer au lieu où ils voulaient s'asseoir. Cette nécessité d'emporter un banc ou une chaise avec soi devait offrir quelques inconvénients ; aussi, Tarquin le Superbe fit-il garnir de *banquettes* de bois le cirque qu'il avait tracé, entre le mont Aventin et le mont Palatin. Mais

bientôt on s'aperçut que ces *banquettes* n'étaient pas assez solides pour supporter la grande quantité de gens qui s'asseyaient dessus, et on les remplaça par de simples gradins en briques, sur lesquels les spectateurs plaçaient des coussins. A la brique démocratique succéda le marbre du patricien, et les gradins de marbre devinrent le complément obligé des cirques. Ces gradins étaient séparés de l'arène, non-seulement par de forts barreaux, mais encore par un large fossé rempli d'eau — mais de *banquettes* point, — et ce genre de sièges ne fit son apparition au théâtre qu'au moyen âge, et, qui le croirait ? non pas dans la salle, mais sur le théâtre. Sur le devant de la scène et du côté des spectateurs, des rideaux formaient une espèce de niche où l'acteur ou l'actrice entraient lorsque devait s'accomplir une scène que l'on ne voulait pas exposer à la vue des spectateurs, telle que celle de l'incarnation de notre Seigneur, de l'accouchement de la Vierge, etc. ; enfin, derrière cette niche, au lieu de coulisses, se trouvaient des *banquettes* sur lesquelles les acteurs s'asseyaient lorsqu'ils avaient fini leur scène. Une fois assis, on les supposait absents, et ils étaient censés ne voir et n'entendre rien de ce qui se passait, quoiqu'ils restassent sous les yeux des spectateurs. L'habitude que l'on avait de les voir ainsi faisait que l'illusion était la même, et cette habitude s'introduisit, des théâtres mobiles élevés pour la représentation des mystères, sur ceux qui furent consacrés à la représentation des chefs-d'œuvre de la scène française. Pendant toute la durée du XVIII^e et de la première moitié du XVIII^e siècle, des *banquettes* sur lesquelles les acteurs s'asseyaient furent placées en travers et de chaque côté de la scène ; puis, quand les acteurs se retirèrent dans les coulisses, ce fut au tour des gens de qualité de s'asseoir sur les *banquettes* et d'y faire montre de leur bonne mine, tout en s'entretenant à haute voix de leurs petites affaires. A la première représentation de *Sémiiramis*, la scène était tellement encombrée par les spectateurs des *banquettes*, que les acteurs pouvaient à peine se mouvoir dans l'enceinte rétrécie qu'on voulait bien leur laisser occuper ; lorsqu'ils en furent à l'endroit de la pièce où le tombeau de Ninus s'ouvre pour l'apparition de l'ombre, le régisseur, placé dans la coulisse, s'écria d'une voix sonore : Place à l'ombre, messieurs, place à l'ombre, s'il vous plaît !

C'est à Lekain qu'on doit la suppression des *banquettes* : « Un véritable service rendu par Lekain à l'art dramatique fut la suppression des *banquettes* de théâtre. » (Mémoires sur Lekain.)

Pendant les premières années du XIX^e siècle, nombre de théâtres étaient dépourvus de *banquettes* au parterre, et le public s'y tenait debout. « Le parterre est certainement une des places les plus commodes depuis qu'on y a mis des *banquettes*, » dit l'auteur du *Code théâtral* de 1829. Certes, ce fut une excellente mesure que celle qui permettait à chacun d'écouter sans fatigue le spectacle, et les directeurs comprirent que c'était diminuer la turbulence habituelle du parterre que de le bien asseoir. Il était tout naturel de prévoir qu'il serait mieux disposé en faveur du spectacle, en se trouvant commodément assis, qu'en restant pendant plusieurs heures sur ses jambes. Cependant il arriva que les *banquettes* de la Comédie-Française furent brisées par une foule en délire... mais c'était l'enthousiasme qui excitait ce tapage. Ecoutez Jérôme Paturot : « Je vous ai parlé tout à l'heure de la première représentation d'*Hernani*. C'est là que nous fûmes beaux ! jamais bataille rangée ne fut conduite avec plus d'ensemble, enlevée avec plus de vigueur. Il fallait voir nos chapeaux, elles nous donnaient l'aspect d'un troupeau de lions. Montés sur un pareil diapason, nous aurions pu commettre un crime ; le ciel ne le voulut pas. Mais la pièce ! Comme elle fut accueillie ! quels cris ! quels bravos ! quels trépignements, monsieur ! les *banquettes* de la Comédie-Française en gardèrent trois ans le souvenir. Dans l'état d'effervescence où nous étions, on doit nous savoir quelque gré de ce que nous n'avons pas démoli la salle. »

Sous la Restauration et pendant les premières années du règne de Louis-Philippe, les loges des théâtres étaient garnies de *banquettes*, au lieu d'être meublées de fauteuils ; aussi, J. Rousseau se plaignait de cet inconvénient en ces termes : « Vous vous faites ouvrir une loge vide, vous vous placez à la première *banquette*, et vous attendez patiemment que la toile se lève, en lorgnant les jolies femmes qui, petit à petit, apparaissent dans la salle. En effet, toutes les loges s'emplissent ; seul, vous occupez toute la capacité de la vôtre. On va lever le rideau, deux dames arrivent dans votre loge, vous vous serrez un peu, et vous avez un voisinage qui pourra charmer les entr'actes. Un instant après, un monsieur entre avec sa femme, et, comme vous n'êtes pas malappris, vous vous empresses de céder votre place à la retardataire. Après tout, l'on voit et l'on entend aussi bien sur la seconde *banquette* que sur la première. Oui ; mais ces trois dames ont des chapeaux ornés de plumes et de fleurs, qui établissent, entre vous et le théâtre, un rideau de verdure... C'est tout au plus si, de temps en temps, vous pouvez saisir à la volée le profil d'un acteur ou le sommet des cheveux d'une actrice. »

L'inconvénient signalé n'existe plus ; les *banquettes* ont disparu des loges pour faire place à des fauteuils disposés en amphithéâtre ; et, exilées également de l'orchestre, elles n'existent plus au théâtre qu'au parterre et aux galeries supérieures, où vont s'asseoir ceux que la modicité de leur bourse empêche de se prélasser dans les stalles. Quant aux chapeaux des dames, ils sont devenus si petits, si imperceptibles, en cet an de grâce 1866, qu'ils ont cessé d'être un obstacle pour la vue de la scène.

BANQUIER s. m. (ban-kié, rad. *banque*). Celui qui fait la banque ; propriétaire ou directeur d'une maison de banque : *Les BANQUIERS sont comme les dentistes, il ne faut pas s'en faire des ennemis ; qui sait si demain on n'en aura pas besoin ?* (Laboulaye.) *Les BANQUIERS sont une transition du nouvel ordre social, qu'il faut soigneusement étudier et mettre à profit.* (E. de Gir.) *La seule diplomatie utile maintenant, ce ne sont pas les chancelleries qui la font, ce sont les BANQUIERS.* (E. de Gir.) *Il faut qu'un BANQUIER soit fastueux ; les splendeurs du luxe, les séductions de la vanité conviennent à sa profession périlleuse et brillante.* (Mme E. de Gir.) *C'est de l'usure cela, seigneur BANQUIER, ou je ne m'y connais pas.* (Alex. Dum.)

La femme du banquier, dorée et triomphante, Coupe orgueilleusement la duchesse indigente.

REGARD.

De grand matin, chez un banquier fameux. Certains voleurs avaient su s'introduire. Quel coup pour eux ! Besoin n'est de déduire. Combien d'avance ils s'estimaient heureux. Au coffre-fort vole toute la bande ; Mais le banquier les avait prévenus, Et la nuit même, avec tous ses écus, Le drôle était parti pour la Hollande.

ANDRIEUX.

— Jeux. Jouer qui tient contre tous les autres : *Il ne me restait plus qu'à voler ; je me fais BANQUIER de pharaon.* (Beaumarch.)

— Admin. ecclés. *Banquier expéditionnaire en cour de Rome*, Individu qui se chargeait de l'obtention des bulles et dispenses de la cour de Rome, et de la transmission des droits payés dans ce but.

— Antonymes. Au jeu : Croupier, ponte.

— Encycl. Admin. ecclés. Les fonctions des *banquiers* expéditionnaires consistaient dans la transmission de toutes les bulles, dispenses et autres actes qui émanaient soit de la cour de Rome, soit de la légation d'Avignon. L'article 5 de l'édit de juin 1550 portait que les *banquiers* et tous autres s'entretenant pour l'expédition des actes de Rome et d'Avignon seraient obligés de prêter serment devant le juge ordinaire du lieu, de tenir un registre de leurs opérations, et de fournir un cautionnement de 1,000 écus, soit 6,000 francs. Un règlement enregistré par le parlement de Paris le 10 février 1619 renferme des dispositions à peu près semblables. Les *banquiers* expéditionnaires devaient être laïques, n'avoir pas moins de vingt-cinq ans et ne dépendre d'aucun ecclésiastique. Ils ne pouvaient ni posséder ni exercer en même temps la charge de *banquier*, de contrôleur ou de notaire. L'exercice simultané de ces fonctions par un père et son fils, par un beau-père, et son gendre, par un oncle et son neveu, par des cousins ou des frères habitant le même lieu, constituait encore un cumul interdit par la loi. Leurs privilèges étaient que seuls, et à l'exclusion de toutes autres personnes, ils avaient le droit de solliciter l'expédition des actes que l'on avait à demander à Rome.

Banquier et sa femme (LE), tableau de Quentin Matsys ; musée du Louvre. V. AVARES.

BANQUIER s. m. (ban-kié — rad. *banc*). Navig. Nom donné aux navires qui vont faire la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve, sans prendre connaissance de terre, et qui, se tenant sur les sondes du banc, salent la morue au fur et à mesure de sa pêche. La morue chargée par ces navires est apportée, en termes de marine, en frais sel, sous le nom de morue fraîche ou *morue verte* ; les principaux ports à *banquiers* sont Dieppe, Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux, Granville, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Bayonne. « On écrit aussi *BANQUIER*, orthographe qui est plus conforme à l'étymologie.

BANQUIER, ÈRE adj. (ban-kié, è-re — rad. *banque*). Néol. Qui concerne, qui a rapport aux *banquiers* ou à la banque : *Serait-il vrai qu'une conspiration existe dans notre pays, pour nous vendre à l'aristocratie BANQUIÈRE de l'Europe ?* (Proudh.)

BANQUIÈRE s. f. (ban-kié-re — rad. *banquier*). Femme d'un banquier : *En lui parlant de la reine, elle l'appelait quelquefois notre grosse BANQUIÈRE.* (Tall. des Réaux.) *Le monde qu'il fréquente est de beaux magasins de lingerie, ce sont les dames de la haute société, des BANQUIÈRES et des marquises.* (Scribe.) *Pour l'impertinence, les BANQUIÈRES d'aujourd'hui n'ont rien à envier aux marquises de l'ancien régime.* (Balz.)

— Mar. Planche employée au revêtement intérieur de la membrure d'un navire. « On dit aussi *VAIGRE*.

BANQUISE s. f. (ban-ki-ze — c'est-à-dire banc de glace — des mots *bank, ice*, empruntés au langage scandinave). Terme de géographie physique, créé par Dumont d'Urville pour

de grands amas de glace qui, arrêtant ou gênant la navigation, débordent aux explorateurs la connaissance des mers polaires. *Les bords de la BANQUISE sont ordinairement bien dessinés et taillés à pic, comme une muraille ; mais quelquefois ils sont brisés, morcelés, et forment de petits canaux peu profonds ou de petites criques.* (Dumont d'Urville.) *La BANQUISE fut brisée en une minute sur un espace de plusieurs milles ; elle craqua, tonna, comme cent pièces de canon.* (Michelet.) *Les vagues se hérissaient blanchâtres, comme les BANQUISES polaires qui enchaînent cet intrépide marin aux limites de l'univers glacé.* (Méry.) *Les navires qui vont à la pêche à Terre-Neuve trouvent des BANQUISES par lesquelles ils sont arrêtés des semaines entières.* (A. Jul.)

— Encycl. Les grands amas de glaces qui portent le nom de *banquises*, semblables à de vastes îles flottantes, s'étendent sur une ligne immense, ferment le passage aux navires et les retiennent parfois captifs pendant des mois entiers. Les navires employés à la pêche de la baleine dans les mers polaires, obligés qu'ils sont de s'aventurer dans les glaces, visent à s'établir dans les clairières, c'est-à-dire dans les endroits où les glaces sont agglomérées sans faire masse et peuvent être plus ou moins facilement séparées. Lorsque l'abaissement de la température arrive à rendre les *banquises* inébranlables, l'équipage s'y établit comme à terre, y fait la cuisine et s'y livre même parfois à la chasse des ours blancs. La formation des *banquises* dans l'hémisphère boréal a lieu de septembre à juin, le long de la côte orientale de l'Amérique, vers le cercle polaire, depuis le N. de Terre-Neuve jusqu'au milieu du détroit de Davis ; les deux côtes du Groënland jusqu'au S. du cap Farewell sont entourées d'une barrière de glaces fixes, qui s'étendent vers le N., à l'O. de l'Islande, jusque vers le 74^e degré de lat., bordent les rivages de l'île Beeren et viennent se souder aux rivages méridionaux de la Nouvelle-Zemble. Pendant les deux mois de l'été polaire (juillet et août), la *banquise* se rompt dans beaucoup d'endroits, sous la double influence des rayons solaires et du Gulf Stream, dont les flots sont réchauffés par leur passage dans les mers tropicales. C'est pendant cette courte saison que les navigateurs Hudson et Baffin, au XVII^e siècle, et de nos jours, Franklin, Parry, Kane, etc., ont pu s'élever jusqu'à 77°, 80° et même 83° de lat., et entrevoir une mer libre au delà du Groënland et du Spitzberg.

Dans l'hémisphère austral, les *banquises* s'épaississent surtout d'avril à novembre, et c'est en janvier et en février qu'on peut pénétrer le plus avant dans les mers australes ; de plus, on rencontre ces *banquises* à des latitudes beaucoup moins élevées ; cela tient d'abord à la température beaucoup plus basse de l'hémisphère austral, ensuite à leur libre circulation dans une mer qui ne renferme pas, comme l'hémisphère boréal, un labyrinthe de terres et d'îles. Ainsi, Cook fut arrêté en 1775 par les *banquises*, au 60° ; Bransfield en 1820, au 65° ; Baleny, Dumont d'Urville et Wilkes en 1840, vers 67° de lat. S. et 165° de long. E. En se dirigeant vers l'un ou l'autre pôle, le navigateur trouve les mêmes dangers parmi les *banquises* : brumes impénétrables, furieux ouragans de neige, étroits passages où le navire peut se briser à chaque instant. Nous ne saurions mieux faire, pour donner une idée complète d'un de ces écueils des régions polaires, que d'emprunter la belle et poétique description qu'en fait M. Xavier Marmier, dans la préface de ses *Lettres sur l'Islande* :

« La *banquise* n'est point, comme on se le figure généralement, une mer de glace unie, compacte ; c'est un amas de blocs gigantesques chassés par la tempête, emportés par le courant, qui flottent comme les vagues, s'agglomèrent, s'attachent l'un à l'autre et quelquefois se disjoignent. A une certaine distance, on ne distingue pas, il est vrai, leurs aspérités, et toutes ces lignes échancrées, tortueuses, irrégulières, apparaissent comme une surface plate et continue ; mais, à mesure qu'on en approche, ces glaces se dessinent sous les formes les plus élégantes et les plus variées. Les unes projettent dans les airs leurs pics aigus, comme des fleches de cathédrales ; d'autres sont arrondies comme une tour, crénelées comme un rempart ; celle-ci ouvre ses flancs aux flots impétueux qui la fatiguent, elle se creuse, se mine, s'élargit comme une voûte et ressemble à une arche de pont ; celle-là se dresse fièrement au milieu des autres comme un palais de roi ; elle a ses murailles de granit, sa colonnade, sa terrasse italienne, et le soleil qui la colore la rend éblouissante comme un de ces temples d'or où demeuraient les dieux scandinaves. Souvent aussi, au milieu de cet océan désert, sous ce rude ciel du nord, on retrouve des formes de végétation empruntées à d'autres climats. On aperçoit des plantes qui semblent se balancer sur leur tige, des arbres qui penchent vers les vagues leur feuillage, et des animaux qui dorment sur leur lit de glace. Quelquefois les Européens ont vu, dans cette nature fantastique, l'image des lieux qu'ils venaient de quitter. Des maisons construites symétriquement, alignées comme dans une rue, leur apparaissaient de loin. Des bancs à dossier semblaient les appeler à prendre du repos, des tables se dressaient devant eux. N'les bouteilles au long cou, ni les verres, ni la nappe effrangée, rien n'y manquait. Mais un instant après, l'image trompeuse disparaissait.